



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

REÇU LE
- 2 OCT. 2020

Service de la Coordination des Politiques Publiques
Bureau des procédures environnementales

AUTORISATION DE DEFRICHEMENT

AUTORISATION D'EXPLOITER UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'arrêté préfectoral n°447 du 29 septembre 2020 autorise la société SCL à défricher une surface de 38 ha 72a 50 ca sur les communes de Germiny, Thuilley-aux-Groseilles et Viterne, lieux-dits le Vaboïs, Bois des Clairs Chênes et Bois du Fey pour permettre l'exploitation d'une carrière de calcaire.

L'arrêté préfectoral n°2020-1085 du 29 septembre 2020 autorise la société SCL à exploiter une carrière de roches calcaires d'une surface de 40 ha 28 a à Germiny, Thuilley-aux-Groseilles et Viterne, lieux-dits le Vaboïs et Bois des Clairs Chênes.

Les textes complets de ces arrêtés peuvent être consultés à la préfecture ou dans les mairies de Germiny, Thuilley-aux-Groseilles et Viterne.

Adresse postale : Préfecture de Meurthe-et-Moselle - 1 rue Préfet Claude Erignac - CS 60031 - 54038 NANCY CEDEX

Téléphone : 03 83 34 26 26 - Télécopie 03 83 30 52 34

Courriel: pref-informations@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Accueil du public : 6, rue Sainte-Catherine - 54000 NANCY

Retrouvez les horaires d'accueil des services sur <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr> ou sur notre serveur vocal 03 83 34 22 44